République Française — Département de la Haute-Savoie

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967

2e Circonscription THONON - CHABLAIS - LE GIFFRE

# Raymond BOUVIER
## ET
# Michel PARIAT
# CANDIDATS DU CENTRE DÉMOCRATE



**Raymond BOUVIER**

né à Bogève le 30 mars 1928
marié, père de 6 enfants
agriculteur exploitant
maire de Bogève
conseiller général
président du Syndicat Intercommunal
du canton de Boëge



remplaçant éventuel



**Michel PARIAT**

maire de Marin

***Chers Electrices et Electeurs du Chablais et de la Vallée du Giffre***

Le choix du 5 mars n'est pas entre le présent et le passé. Il est entre le présent et l'avenir.

La Constitution de la Ve République que NOUS avons votée en 1958 garantit la stabilité politique, nous ne la remettons pas en cause.

Contrairement à l'esprit de la Constitution, nous constatons que la gestion des affaires de la France est passée entre les mains de puissants financiers et technocrates.

Les parlementaires, les élus locaux, les responsables syndicaux ou professionnels n'ont pratiquement plus aucun pouvoir de décision.

Pouvons-nous engager à nouveau le Pays pour cinq ans dans cette voie ?... C'est la raison de notre candidature : avant qu'il ne soit trop tard, avant que toutes nos libertés soient sacrifiées, nous vous proposons un indispensable changement, par l'élection d'un Parlement qui aura le courage de reprendre l'exercice de ses droits et devoirs, garantis par la Constitution.

Dans ce Parlement, les élus du CENTRE DEMOCRATE de Jean LECANUET sont décidés à travailler pour donner un style nouveau à notre démocratie. Il faut rétablir le dialogue entre les dirigeants et les dirigés. Il faut à notre Pays, pour la prochaine législature, un contrat librement discuté entre un gouvernement stable, un parlement efficace, des citoyens objectivement informés.

*Au cours de la campagne et des réunions publiques que nous avons tenues dans chaque commune devant des auditoires nombreux et sympathiques, nos compatriotes nous ont fait part de leurs soucis.*

*Voici les questions angoissantes que tous se posent :*

- Où et quand vont s'arrêter ceux qui votent des réformes sans consulter les intéressés ?
- On ferme nos écoles, on menace nos C.E.G.
- On centralise à outrance les services (tels que PONTS ET CHAUSSÉES, E.D.F., etc.).
- On met en place théoriquement un dispositif d'aide à l'agriculture qui ferme le guichet des subventions et des prêts aux petits exploitants agricoles.
- On supprime le droit des bouilleurs de crû sous le fallacieux prétexte de lutte contre l'alcoolisme alors que l'on fait de la publicité pour les alcools de grandes marques.
- On écrase d'impôts, de charges et de complications fiscales les commerçants et artisans.
- On se soucie fort peu de l'amélioration réelle du sort des salariés les plus défavorisés.
- On nous a également demandé où se trouvent « ces caisses pleines » dont on parle tant, alors que les communes, coopératives ou particuliers ne peuvent plus pratiquement emprunter. Ne parlons même plus de subventions.
- On nous a fait remarquer que la soi-disant stabilité financière et monétaire n'existe que dans les mots.

*ON NE PEUT EN FRANCE TOUT FAIRE A LA FOIS...*

## Nos grandes options sont donc :

— **ASSURER DES DEPENSES PRODUCTIVES** en réduisant les dépenses de prestige civiles et **militaires** pour dispenser le budget ainsi récupéré sur les priorités qui sont : **l'enseignement, le plein emploi, le logement, les équipements publics,** entre autres téléphone, autoroutes, locaux scolaires, équipements sportifs et culturels décentralisés et établissements hospitaliers.

— **ASSURER UNE VERITABLE DECENTRALISATION ADMINISTRATIVE** et une expansion économique régionale.

— **GARANTIR L AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL** afin d'éviter le déséquilibre entre des villes prospères et des campagnes qui végètent.

— **ASSURER LA VERITABLE INDEPENDANCE DE LA FRANCE** dans le cadre de l'Europe Unie et ainsi être à pied d'égalité avec les Etats-Unis, l'Union Soviétique et bientôt la Chine. **Seule formule** pour ouvrir des marchés nouveaux et garantir **la paix.**

## Sur le plan régional, nous préconisons :

**ENSEIGNEMENT :**

— L'enseignement doit être offert à tous, sans que les difficultés financières d'une famille puissent être un empêchement à l'instruction des enfants.

— Maintien de nos écoles communales et C.E.G. cantonaux.

— Extension et création dans notre région de collèges techniques ouvrant toutes les possibilités professionnelles aux garçons et aux filles.

**EMPLOI :**

— Création d'emplois stables par maintien des industries existantes et recherche active d'implantations de nouvelles industries ou ateliers.

— Incitations financières particulières en faveur des chefs d'entreprises ou sociétés qui accepteraient de s'implanter dans nos régions.

**TOURISME :**

— Mise en route d'une véritable politique de reconversion touristique, surtout où l'agriculture ne permet plus un niveau de vie suffisant. Ces deux activités ne peuvent se passer l'une de l'autre.

**AGRICULTURE :**

— Respect de la loi d'orientation agricole.

— Révision de la loi d'aide à l'élevage afin d'en étendre le bénéfice à toutes les exploitations agricoles.

— Retour à l'indexation des prix agricoles assurant la parité des conditions d'existence du monde rural.

— Indemnisation équitable des propriétaires frappés dans leurs terrains par des projets collectifs à vocation touristique ou industrielle.

— Aide particulière en faveur des zones de montagne.

— Rétablissement du droit des bouilleurs de crû.

**COMMERCE ET ARTISANAT :**

— Sauvegarder le commerce traditionnel et l'artisanat contre l'emprise des trusts.

**SALARIÉS :**

— Accroitre le niveau de vie de tous les salariés, particulièrement les plus défavorisés, par un partage plus équitable des revenus.

**PROFESSIONS LIBERALES :**

— Maintenir les professions libérales dans le libre exercice de leur activité.

**LOGEMENT :**

— Etablissement d'un programme de logements sociaux accessibles à toutes les catégories de travailleurs.

— Retour à un système de prêts à long terme pour toutes constructions de logements.

**SOCIAL :**

— Suppression des zones de salaires et reconnaissance du droit syndical.

— Aide accrue aux familles, aux infirmes et handicapés.

— Amélioration du système actuel de retraite et protection des personnes âgées.

**ANCIENS COMBATTANTS :**

— Satisfaire aux revendications légitimes exprimées par leurs associations.

**JEUNESSE :**

— Ouverture d'un dialogue permanent entre les organisations de jeunes et les pouvoirs publics pour assurer dans les meilleures conditions leur formation humaine, sociale et culturelle.

— Faire confiance aux jeunes et leur ouvrir les voies de l'avenir.

*Ce programme répond aux aspirations légitimes des Françaises et des Français.*

*Dans les prévisions et l'exécution de ce dernier, le député que vous élirez aura un rôle important à jouer aussi bien dans l'orientation des choix que dans la répartition des crédits.*

*Cela suppose qu'il provoquera périodiquement des rencontres avec tous les élus locaux, les dirigeants ou responsables des organisations professionnelles ou syndicales pour élaborer en équipe les réalisations à promouvoir sur le plan régional et local.*

*Si vous nous accordez votre confiance, nous sommes prêts à assumer ces responsabilités dans l'esprit qui nous anime depuis toujours.*

*Chers ELECTRICES et ELECTEURS, il vous appartient d'en décider.*

*VU LES CANDIDATS :*

Raymond BOUVIER et Michel PARIAT, suppléant.

S. I. P. E. - THONON